

REVUE DE PRESSE
DU PARC NATUREL REGIONAL DES
GRANDS CAUSSES

NOVEMBRE 2019

Prêt de vélos à assistance électrique

Dans le cadre de la maîtrise des consommations d'énergie dans les transports, le Parc Naturel Régional des Grands Causses propose le prêt de vélos à assistance électrique sur son territoire.

La commune de Rivière-sur-Tarn s'associe à ce projet et propose aux habitants la possibilité de découvrir ce moyen de transport, domicile-travail, domicile-déplacement local, loisirs.

Deux vélos nous seront aimablement prêtés par le Parc Naturel Régional des Grands Causses et seront à la disposition du public du 13 Novembre 2019 au 13 Décembre 2019.

Les modalités de prêt (gratuit) et les conditions (caution, identité, durée) seront renseignées en Mairie.

Rencontres nationales Vautours

Rencontres nationales vautours « La conservation des vautours, une grande histoire qui continue »

La Ligue de protection des oiseaux (LPO) a choisi Saint-Affrique pour organiser ses 25^e rencontres nationales vautours. Du 25 au 27 octobre, 150 passionnés de rapaces de France et d'ailleurs se sont retrouvés au lycée La Cazotte. Parmi eux, Michel Terrasse, un des pionniers de la réintroduction des vautours en France.

(Lire en page 9)



« La conservation des vautours, c'est une grande histoire qui continue »

La Ligue de protection des oiseaux (LPO) a choisi Saint-Affrique pour organiser ses 25^e rencontres nationales « Vautours ». Du 25 au 27 octobre, 150 passionnés de rapaces de France et d'ailleurs se sont retrouvés au lycée La Cazotte, pour parler gypaète barbu, vautours moine, fauve et percnoptère. Parmi eux, Michel Terrasse, qui fait partie de la première tribu de deux dignes qui se sont mis en tête de revoir tourner des vautours au-dessus de leur tête. Et qui ont fini par voir leur rêve se réaliser.

Comment est née votre passion pour les vautours ?

J'ai toujours été frappé par les vautours. J'ai eu la chance de pouvoir jouer dans les montagnes basques, quand j'étais gamin, avec mon frère. Quelques vautours survivaient encore. Avec mon frère, on a vite compris que les vautours étaient rares, fragiles, qu'ils étaient en train de disparaître. Et ce fut le cas. D'abord dans les Pyrénées, puis le massif central. Le grand vide de ciel sans vautour... Toute cette majesté était détraquée. Il nous a paru évident qu'il fallait reconstruire.

Pourquoi les vautours et les autres rapaces ont-ils été décimés ?

Depuis la nuit des temps, dans les sociétés primitives, les vautours étaient sacrés. Ils transformaient la mort pour en faire quelque chose d'aérien. Leurs ailes étaient un moyen d'aller vers l'au-delà. Les éleveurs lais-

saient les carcasses de leurs bœufs de trait, des vautours qui faisaient l'équarrissage. Tout se passait bien, jusqu'au 19^e siècle, qui fut ravageur. Les gens ont commencé à avoir des fusils. La chasse aux rapaces et aux trophées a alors commencé. En parallèle est né le mythe aberrant des animaux utiles ou nuisibles. Tout ce qui était prédateur était considéré comme des animaux à éliminer. Puis les tracteurs ont remplacé les bœufs, les sources de nourriture ont diminué. Tout ça a fait que les vautours ont diminué, jusqu'à l'extinction dans les années 30-40. Nous on arrive dix-sept ans plus tard, avec des personnes déterminées, comme le regrette Michel Terrasse, et bien d'autres. On rêve de reconstruire quelque chose. 50 ans après, les vautours sont là, les espagnols, les caennais, les alpins se mélangent et recolonisent toute l'Europe occidentale. On ne s'attendait pas à un tel

résultat, même si on l'espérait vivement.

Une histoire de persévérance et de détermination

Pouvez-vous revenir sur le début des programmes de réintroduction, qui ont vu le jour dans les Causses ?

Les premiers lâchers ont eu lieu à la fin des années 60. Ils n'ont pas été concluants. Aujourd'hui, avec le recul et l'expérience, on sait qu'on s'y prenait mal... On lâchait des vautours adultes, parce qu'on avait peur qu'ils soient trop faibles, qu'ils se fassent tuer par des chasseurs, ou qu'ils s'envolent vers des contrées lointaines sans retour. Or, on sait aujourd'hui que dans les premières années, les vautours se promènent un peu partout, qu'ils peuvent même aller jusqu'en Afrique. Puis ils reviennent sur le lieu où ils pensent être nés, là où ils ont pris leur premier envol. La deuxième tentative n'a eu lieu que dix ans plus tard. Après une « traversée du désert », due à des complications administratives et juridiques, des gens qui n'y croyaient plus, une sollicitation d'oiseaux ont été lâchés dans les gorges de la Joute. Un premier vautour est né dans la foulée,



Michel Terrasse, pharmacien passionné d'oiseaux, et aujourd'hui cinéaste animalier, a consacré sa vie à la conservation des vautours.

« L'Inde, l'Afrique sont en train de perdre leurs vautours »

Qu'en est-il de son image de tueur de bétail ?

L'idée continue à circuler. 100 vautours qui descendent sur une bête morte, même si ça aide les éleveurs, que ça crée de jolis souvenirs pour les touristes, malgré tout, se maintient toujours cette espèce de hantise que le vautour attaque des animaux vivants. Ici, ça se passe très bien. Les éleveurs qui ont créé des placettes d'alimentation bénéficient d'une réduction de 70 % de taxe d'équarrissage.

Ca devrait exonérer le vautour, quand d'aventure un veau semble avoir été « attaqué » par un oiseau. Ça arrive parfois dans les Pyrénées.

Mais finalement, comment savoir si le veau n'était pas mort-né ? Il n'est pas toujours facile de

faire la vérité complète. Et comme on n'est pas toujours aimé par tout le monde, certains journalistes ou politiques déforment et amplifient, et transforment l'image du vautour dans l'esprit du public.

Quels sont les enjeux à venir pour les protecteurs des vautours qui suivent votre trace ?

C'est une grande histoire qui continue, qui se développe et qui change même de pays.

Aujourd'hui, on découvre que les pays à vautour, comme l'Inde ou l'Afrique, sont en train de perdre tous leurs oiseaux. C'est terrible.

A travers la Fondation internationale (Vulture conservation foundation NDLR), dont j'ai été le président, nous exportons tout ce qui s'est fait en France. Notre pays a une position de leader incontestée dans le domaine de la conservation des vautours. Tout simplement parce qu'on a été les premiers à agir, et que ça a marché très fort.

Nous intervenons dans les Balkans, où le poison utilisé pour tuer les loups est la menace absolue. Le plomb de chasse est également un fléau.

Il reste sur les cadavres ingérés par ces oiseaux microplages, qui sont victimes de saturnisme, c'est à dire d'intoxication au plomb. En France aussi, nous rencontrons le même phénomène, auquel se rajoute les éoliennes qui perturbent les oiseaux.

Il y a encore tellement de combats à mener. Alors on a gagné un petit combat en France, mais la biodiversité est mal sur la planète terre.

Quand je vois le public nombreux ici, ce week-end à Saint-Affrique, et les nombreux jeunes présents, je me réjouis et continue à y croire.

Propos recueillis par Audrey BARAT

Des éoliennes et des vautours

Un nouvel enjeu a fait son apparition dans le paysage de la protection des oiseaux et des chauve-souris : les éoliennes. Pour évoquer ce sujet, Florent Tarrisse, directeur général du Parc naturel régional des Grands Causses est intervenu lors des 25^e rencontres nationales vautours de la Ligue de protection des oiseaux (LPO), qui se sont déroulées à Saint-Affrique du 25 au 27 octobre.

« Ce qu'on constate, de manière mécanique, c'est que les vautours se servent du vent pour se déplacer. Et les éoliennes du vent pour tourner. C'est un enjeu nouveau, qui modifie les modes de vie de la faune, et qu'il faut prendre en compte », reconnaît Florent Tarrisse, directeur du PNRC.

D'après Léa Giraud, de la LPO Grands Causses, en Occitanie, il est de mortalités avérées de vautours fauves ont été recensés depuis 2014. « Si on s'arrête à ce chiffre, on pourrait croire qu'il n'y a pas vraiment de matière à grosse inquiétude, poursuit le directeur du Parc. Mais il faut prendre ces chiffres avec prudence, tout comme le sujet en lui-même. Admettre que la problématique est nouvelle, que les collectes d'informations sont encore perfectibles pour avoir une vision au plus juste de la cohabitation éolienne, rapaces, chauves-souris... »

Un constat partagé par Léa Giraud, qui considère que ce chiffre « est la face visible de l'iceberg. Le suivi de la mortalité est assez faible, des cas nous échappent, soit parce que les cadavres sont mangés, soit parce qu'ils sont cachés, déplore-t-elle. Pour l'instant, seuls des vautours fauves, dont la population est relativement importante, ont été impliqués. Mais si des vautours moines, des gypaètes, ou des per-

noptères étaient tués, l'impact deviendrait alors fortement préjudiciable. »

« Anticiper plutôt que subir »

« Pour être clair, c'est un sujet que l'on intègre pour tout projet lié à une implantation d'énergie renouvelable, éolien ou photovoltaïque au sol, qui peuvent également perturber la nidification d'autres espèces », indique Florent Tarrisse.

Lors de son intervention devant les participants aux rencontres nationales vautours, le directeur du PNRC a insisté sur le rôle de protection et de limitation de risques que joue le Schéma de cohérence territoriale (Sct), en vigueur depuis 2017. « Toutes les données que nous font remonter les spécialistes de la question sont intégrées dans le Sct. C'est ce document qui définit la faisabilité, ou non, des projets. »

Le Sct définit une cartographie avec des zones rouges, oranges, vertes, en fonction des déplacements, des zones de nidification des rapaces et des autres volatiles. « Notre premier critère, c'est la zone d'implantation. Nous évitons notamment la proximité avec les placettes d'alimentation. Là où il y a un risque, nous ne le prenons pas », ajoute le directeur du PNRC.

Ce qui n'était pas le cas des projets nés avant 2017. « Aujourd'hui, si les éoliennes des Basses du Larzac ne tournent pas en journée, c'est parce qu'il est avéré qu'elles présentent un danger notable pour les vautours, et notamment le percnoptère, qui compte seulement deux couples sur le Doustre et le Jonte. Si toutefois un accident survenait, le cas trait directement au pénal. Cela montre l'importance d'intégrer la donnée environnementale dès le début des projets, comme c'est le cas avec le Sct. Afin d'anticiper la problématique et non la subir », conclut Florent Tarrisse.

Audrey BARAT



Un vautour percnoptère.

Energie

Le Saint-Affricain entre au capital du parc éolien de Crassous

La communauté de communes du Saint-Affricain, Roquefort et 7 Vallons va entrer au capital du parc éolien des Faydunes, sur le plateau de Crassous, à hauteur de 10 %. Le conseil communautaire a autorisé à l'unanimité un recours à l'emprunt pour ce projet, jeudi 24 octobre.

Amorcé il y a 14 ans, le parc éolien des Faydunes, sur le plateau de Crassous, est porté par l'entreprise Futuren, depuis rachetée par une filiale de l'EDF. Le directeur opérationnel local de la structure a ouvert 20 % du capital du projet. « C'était une porte ouverte », amorce Florent Tarrisse, directeur général du Parc naturel régional des Grands Causses (PNRC). Une porte qu'a décidé d'ouvrir la communauté de communes du Saint-Affricain, Roquefort et 7 Vallons : jeudi 24 octobre, le conseil communautaire a autorisé à l'unanimité un recours à l'emprunt pour entrer au capital de ce projet.

Au total, son coût s'élève à 18,5 M€. « On a travaillé à ne pas impacter la collectivité », rassure Florent Tarrisse. Pour y arriver, la communauté de communes entre au capital à hauteur de 10 %, soit 1,850 M€.

En majeure partie grâce à un compte courant d'associés, un système d'avance de fonds : « La communauté de communes devient prêteur de la société porteuse du projet, qui lui rembourse ce prêt ». Dans le meilleur des cas, elle l'aura fait en 13 ans, dans le pire, en 15 ans.

181.000 € gagnés la première année

Avec un taux d'emprunt à 0,9 %, l'intercommunalité remboursera 132.000 € chaque année à la banque, pendant 15 ans. Côté recettes, elle encaissera la première année 120.000 € d'impôts générés par le projet (la Région et au Département se partagent 60.000 € de plus). Cette fiscalité augmentera ensuite d'année en année. De la société éolienne, qui rembourse le compte-courant d'associés, la communauté de communes récupérera 193.000 € la première année. « Ce montant variera ensuite en fonction de l'activité de l'entreprise, mais ça restera dans ces eaux-là. » Au total, l'année première aura rapporté 181.000 € à la collectivité.

« Au bout de 15 ans, vous continuez à encaisser votre impôt, vous avez payé votre emprunt et l'entreprise ne vous doit plus rien », souligne-t-il. Selon la simulation la plus pessimiste du Parc, « les dividendes perçus seront à ce moment-là de

65.000 € par an, en plus de la fiscalité ». Et de 140.000 € d'après la version la plus optimiste. « Quand on calcule l'impôt plus les dividendes, moins l'annuité, sur la durée de vie du projet, la collectivité aura perdu 37 %, de plus que si elle avait simplement encaissé la fiscalité, sans entrer au capital. »

Définir la rentabilité du projet

Avant de décider de cette manoeuvre, au PNRC, les équipes ont voulu connaître l'énergie produite par le parc, sur le long terme. Elles ont pour cela calculé des « hypothèses de vents ». A partir de la puissance installée, 13,8 MWh, « et grâce à des mats de mesure, qui mesurent le vent, la vitesse, la durée, quand, etc. », poursuit Florent Tarrisse. L'hypothèse de vent qui a le plus de chances de se dérouler est appelée P 50, celle qui a 9 chances sur 10 d'arriver, P 90.

On sait alors qu'il y a 50 % de chances que les éoliennes tournent 1.979 h par an, et 9 chances sur 10 qu'elles tournent 1.716 h par an. « On multiplie cette durée par la puissance, et on obtient l'énergie que l'on va produire », détaille le directeur général des services. A savoir 27,9 gigawatts produits par an dans l'hypothèse P 50 (soit la dépense électrique d'environ 26.000 foyers, hors chauffage), et 24,2 gigawatts dans l'hypothèse P 90.

Le prix de l'électricité garanti pendant 15 ans

Cette capacité de production prise en compte, il fallait ensuite savoir à quel prix pourra être vendue l'énergie produite. « On a simulé les recettes dans les deux hypothèses, P 50 et P 90. » Le système français aujourd'hui « fait que dès le premier jour, l'opérateur vend l'électricité au prix du marché ». Un contrat avec l'Etat garantit un prix minimum de rachat pendant les 15 premières années, « autour de 83 € le mégawatt ». En clair, si le prix du marché descend en dessous, l'Etat compensera.

Passée la quinzième année, l'opérateur dépend du prix du marché, lequel est variable. L'opération devient alors plus risquée. Des recettes ont été simulées avec une augmentation du prix de l'énergie à 3 %, « même si certains opérateurs ne l'estiment qu'à 1,5 % ». « Quand on fait le bilan de l'opération, le projet est estimé à 7 % de rentabilité, on considère donc qu'il y a un intérêt », loue Florent Tarrisse.

« La démarche citoyenne d'EDF »

Ce mécanisme permettant aux établissements publics d'entrer au capital de projets énergétiques est rendu possible - pour les nouveaux projets - grâce au Schéma de cohérence territoriale



Une assurance est déjà budgétisée pour gérer le démantèlement du parc, lorsque celui sera obsolète.

(Sct), approuvé en juillet 2017. C'était la deuxième règle votée à l'unanimité, et revalidée dans le Plan climat air énergie territorial (PCAET). « L'idée, c'est que les opérateurs viennent, installent leur projet, mais qu'ils en ouvrent le capital », résume Florent Tarrisse. Mais pour ce projet amorcé il y a plus de 10 ans, il n'y avait aucun impératif à se conformer à cette réglementation.

D'autant plus que « les éoliennes tournent, elles ont été rachetées, donc l'entreprise EDF n'avait aucune obligation à notre égard, souligne le président de l'intercommunalité Alain Fauconnier. Je tiens à saluer leur approche citoyenne et leur bien-

veillance, considérant qu'ils ont voulu appliquer la règle imposée par le Sct pour les nouveaux projets. » Pendant les débats qui ont animé la fin du conseil communautaire, les élus locaux ont montré la volonté d'acquiescer, dans un second temps, les 10 % restants du capital de ce projet. La suite logique d'une politique énergétique qui a de l'avenir.

Camille ANDRE

• Pour rappel, un 1 gigawatt = 1.000 mégawatts (MWh).
• Le parc éolien des Faydunes, sur le plateau de Crassous, près de Saint-Affrique, comprend 6 éoliennes.

Plaisance

Le maire André Bec inaugure l'aménagement de la traversée du village et retrace ses 18 ans de mandat

Continuer à bâtir jusqu'à la dernière minute avant de passer la main. C'est bien là l'état d'esprit du maire de Plaisance. Samedi 27 octobre, lors de l'inauguration de la traversée de son village, André Bec a coupé, avec émotion, son dernier ruban tricolore en tant qu' élu.

400 m et 18 ans. Une longueur et une durée. La première illustre la traversée rénovée du cœur du village de Plaisance par la RD 33. La seconde les années des trois mandats du maire sortant André Bec qui avait annoncé dès le début de la mandature en cours qu'il ne se représenterait pas pour les élections municipales de mars 2020.

Samedi 27 octobre, les villageois sont presque tous là pour assister à l'inauguration de l'aménagement de la RD 33 en traversée et du cœur de village, depuis le pont enjambant le Rance jusqu'à la mairie. Un projet de 730.000 euros TTC financé à 70 % par des subventions publiques « et qui ne générera pas un centime d'impôts supplémentaires ». Comme à son habitude, le maire André Bec fait preuve de pédagogie « parce qu'il est normal de rendre des comptes ».

Entouré par ses conseillers et adjoints et de nombreux élus, il retrace alors les principales réalisations de son action et de son équipe municipale. « Merci à mes

élus, parce que tout seul on ne fait rien », souligne-t-il la gorge serrée.

« Je suis fier d'avoir été maire »

Restauration de l'église, réalisation de la structure multiservices « La Légende » avec salle de restaurant, construction de la station d'épuration, mise en place du lotissement de Mialet, enfouissement des réseaux, restauration du presbytère... et enfin l'aménagement du cœur de Plaisance, visant à la mise en sécurité du village avec une zone à 30 km/h, des trottoirs pour protéger les piétons... et aussi à une amélioration esthétique car « nous étions quand même le village qui avait la traversée la plus « dégueulasse » ». Pour ce dernier chantier, il a d'abord fallu attendre que tout soit remis en état sous la voirie. La voirie, primordiale en matière de désenclavement de cette extrémité du Sud-Ouest de l'Aveyron limitrophe de Curvalle dans le Tarn, étant un des chevaux de bataille

d'André Bec avec 650.000 € investis dans ce secteur durant ses trois mandats communaux et 280.000 € de travaux réalisés en régie intercommunale.

Des liens, il n'aura eu de cesse d'en consolider et d'en établir à l'intérieur et à l'extérieur de sa commune, en témoigne le nombre impressionnant d'habitants présents dans la salle du pressoir, en ce samedi d'automne.

« Merci à tous pour la confiance que vous m'avez témoignée et qui ne s'est jamais démentie depuis 2001 », ajoute André Bec. « Les comptes sont sains, je suis serein. Je suis fier d'avoir été maire pendant trois mandats avec une équipe qui travaille dans un même état d'esprit. »

« Être élu municipal, c'est une course de fond et un relais »

Si le sujet principal de l'après-midi était l'inauguration des travaux, les nombreux élus présents (représentant tous les financeurs, sauf l'Etat absent et excusé), touchés par l'émotion du maire, n'ont pas manqué de saluer l'action et la personnalité d'André Bec. À commencer par la conseillère départementale Annie Bel, suivie du député Arnaud Viala. Ce dernier a



André Bec achève son troisième et dernier mandat.



Les travaux d'aménagement de la traversée du village ont coûté 730.000 euros TTC financé à 70 % par des subventions publiques.

rappelé que « nos communes, communautés de communes, départements ruraux et régions comme les nôtres doivent pouvoir se développer. Et on tire tous dans le même sens ». Et d'indiquer que des députés « agissent en ce sens en veillant à ce que les communes aient des moyens pour investir. Mais c'est un combat parce que tous les parlementaires français n'ont pas la même vision, que certains voudraient que l'on regroupe, qu'on supprime les plus petites entités au profit de grands ensembles » : « Nous essayons de garantir l'avenir pour des territoires comme les nôtres. Être élu municipal, c'est une course de fond et un relais. Et on se passe le témoin de génération en génération, avec des gens qui ont envie de s'engager. »

« J'enrage d'entendre que les territoires ruraux sont abandonnés »

« Plaisance est une commune modèle au sein du Parc naturel régional des Grands Causses » a ajouté le président délégué du Parc Christian Font (également maire de Saint-Juéry). « Si toutes les communes pouvaient être dynamiques, innovantes et respectueuses de l'environnement comme Plaisance. J'enrage d'entendre dire en permanence que les territoires ruraux sont abandonnés. Que fait-on pour moi ? Vous avez vu ici. Le maire ne l'a pas fait pour lui. Il faut penser que ce qu'on fait pour les

autres, on le fait aussi pour soi. Depuis 2 ans, dans le cadre du contrat régional unique (Région-Parc), 143 projets dans le Parc pour 54 millions d'euros. Et je ne parle pas des projets initiés par le Conseil départemental ou d'autres. Il faut être fier de notre territoire et le valoriser. »

Le président du Conseil départemental Jean-François Galliard a invité à poursuivre les actions pour « que l'Aveyron progresse en population » : « Les départements ruraux seront très vigilants face au phénomène de métropolisation et nous serons là pour tirer sur la manche du Gouvernement et du président de la République pour avoir le droit de vivre ici aussi bien qu'ailleurs. »

« Il y a aussi des territoires qui s'abandonnent »

Et de rappeler que « la population présente aujourd'hui fait un beau cadeau aux élus municipaux parce qu'un élu n'a de sens que si la population adhère à son projet ». « Sur le même sujet, le sénateur Alain Marc a souligné que « beaucoup de communes ont le sentiment d'avoir perdu de leur capacité à agir ». Et d'ajouter « sur cette volonté d'agrandir tout le temps, à tout prix, nous y perdons beaucoup en citoyenneté. La chance que nous avons aujourd'hui à Plaisance est que pratiquement tous les habitants sont là et c'est un beau cadeau pour le maire et les élus municipaux. »

Benoît GARRET



Le maire André Bec a coupé le dernier ruban tricolore de sa vie d' élu.

Le développement territorial passe par les forêts du Parc des grands causses

ÉCONOMIE

La filière bois du Sud-Aveyron ne manque pas de ressources pour se développer.

Eva Tissot
etissot@midilibre.com

Depuis 2007, le Parc a une charte forestière, celle-ci a permis de dresser un inventaire environnemental et économique de la filière. Le chargé de mission bois et forêts, Jérôme Bussière, a présenté son bilan en fin de semaine dernière. Sur les 320 000 ha du territoire du parc, 42 % sont constitués de bois et la forêt a tendance à grignoter. Elle est très morcelée en termes de propriété privée et publique et peu exploitée. « Une forêt, c'est comme tout être vivant, ça a un cycle. Pour préserver sa biodiversité et le paysage, il faut exploiter la forêt », explique Florent Tarisse le directeur général des services au Parc. Pas du tout dans l'idée de couper tous les arbres, mais plutôt dans le respect de son cycle de vie et dans un objectif de préservation de la biodiversité ».

« La forêt est faiblement exploitée en Sud-Aveyron »

Au niveau économique, la forêt est très faiblement exploitée en Sud-Aveyron. On ne consomme que 1 % de la pousse annuelle, et toute cette pousse n'est pas mobilisable. D'après l'étude menée par le Parc, il y a une diminution de scieries et également de bois scié sur le territoire. « On devient un lieu de production de matière première mais de moins en moins un lieu de valorisation », poursuit le directeur. Le Parc a entamé depuis 2015 le développement de



Le créateur Jacques Pierrejean a dessiné un mobilier rurbain 100 % produits dans les grands causses. O.R.

trois filières en collaboration avec la Région : la brebis, le sport pleine nature et le bois. « Nous avons développé le volet bois énergie, pour exploiter les déchets de coupe, avec Causse énergie. On veut aussi développer le bois d'œuvre », poursuit-il. Pour montrer que le bois du Sud-Aveyron est valorisable, le parc a soutenu la création de meubles rurbains en pin sylvestre et en bois de châtaignier (voir photo et encadré). La

gamme dessinée par le créateur millavois Jacques Pierrejean est un produit 100 % made in Parc des grands causses. D'ores et déjà disponible à la vente. Mais aussi le développement d'abris d'estive 100 % en bois local. « On a travaillé avec l'école d'architecture de Montpellier pour imaginer des abris d'estive pour les troupeaux. En partant des qualités du bois que l'on trouve par ici pour rester dans une logique écoresponsable et

de développement local », ajoute Florent Tarisse. Le premier modèle devrait sortir d'ici l'an prochain. « On est dans un schéma global. Comment exploiter la forêt, comment s'y rendre, toute la filière est concernée. Et nous voulons assurer l'accompagnement des entreprises dans ce développement », explique-t-il. « À la seconde ou on parle, on estime à 100 entreprises sur le territoire du Parc qui touchent à la filière du bois. Cela va du gars qui coupe les arbres jusqu'à celui qui fait des meubles, appuie fièrement le directeur. La difficulté que l'on rencontre quand on parle d'exploiter la forêt c'est que les gens imaginent que l'on va tout couper. Pour nous c'est une ressource locale qu'il faut préserver et valoriser. On fait du développement territorial, mais durable ».

Un concept accessible à tous

RUSTIQUE La collection de mobilier rurbain En attendant les brebis est une cocréation du Parc des grands causses, dessinée par Jacques Pierrejean elle est actuellement produite par l'entreprise Boissière & Fils et commercialisée par Carré de vie. Elle est fabriquée en châtaignier du Sud-Aveyron. Toute personne intéressée peut, en respectant un cahier des charges, et en bénéficiant d'un accompagnement du Parc produire et commercialiser à son tour cette collection de meubles uniques. Renseignement auprès de Simon Gelis au 07 70 11 61 55

Nant

● LE PARC DES GRANDS CAUSSES CONCERTE

La prochaine date de concertation pour la révision de la charte du Parc est fixée au vendredi 8 novembre à Nant, à la

mairie à 18 h.

« Afin de construire un projet de territoire partagé et fédérateur, nous donnons la parole aux habitants, indique le Parc naturel régional des Grands Causses dans son invitation. *Le Passe muraille a été choisi pour recueillir leurs visions, envies, rêves... à travers l'organisation de 15 apéros tchatche aux quatre coins du Parc naturel régional des*

Grands Causses. Nous comptons sur vous pour être un relais d'information afin que ces moments de partage soient un réel succès. » Les villageois sont donc invités à participer nombreux à cette réunion de concertation.

> Contact : Nadège Grimal, chargée de mission communication Parc naturel régional des Grands Causses, 05 65 61 43 13.

SAINT-SERNIN- SUR-RANCE

■ INVENTER DEMAIN

Afin de construire un projet de territoire partagé et fédérateur, le Parc naturel régional des Grands causses (PNRGC) donne la parole aux habitants. Un apéro tchatte, ouvert à tous, en accès libre, aura lieu ce **jeudi 7 novembre**, à 18 h, Chez Patou, au bar-tabac de la Poste. Contact : www.parc-grands-causses.fr.

Participez à la révision de la charte du Parc



CONCERTATION Afin de construire un projet de territoire partagé et fédérateur, le PNRGC (Parc naturel régional des grands causses) donne la parole aux habitants en organisant des réunions de concertation dans les villages sud-aveyronnais. Les prochaines dates.

Le Parc met en place une concertation citoyenne afin de renouveler son projet de territoire pour les quinze années à venir. Ils donne la parole aux personnes intéressées au cours d'Apéro-tchatches dans différents villages situés sur son territoire.

Le Passe muraille a été choisi pour recueillir leurs visions, envies, rêves... à travers l'organisation de 15 apéros tchathe aux quatre coins du Parc naturel régional des Grands Causses.

Le prochain aura lieu vendredi 8 novembre à la mairie de Nant à 18h, animé par « Le Passe-muraille ».

Le 21 novembre, ce sera au Comptoir Paysan à Compeyreà 18h, le 22 novembre à la mairie du Caylar, toujours à 18h.

Conseil municipal

● **CHARTRE DE PARC.** Elle est le document référence, pour les années à venir 2022/2037. Le projet guide toutes les actions à mettre en place. Ecrire la Charte de demain, c'est décrire le territoire souhaité pour les 15 prochaines années. Débat intéressant, bien préparé et commenté par A.Mazet, portant sur 23 sujets évoquant les objectifs atteints et leur importance. (Note de 0 à 5) Les élus ont participé leur avis et sentiments.

Belmont-Camars-Saint-Sernin

UNE FORMATION BALISAGE OUVERTE A TOUS. — La Communauté de Communes « Monts, Rance et Rougier » qui assure l'entretien des sentiers, souhaite s'appuyer sur des personnes ressources locales sensibles à la pratique de la randonnée, qui pourraient assurer une veille pour maintenir la qualité des itinéraires notamment à travers le balisage. Pour ce faire, l'Office de Tourisme Rougier Aveyron Sud en collaboration avec le Parc naturel régional des Grands Causses, proposent une journée de formation gratuite sur le balisage à toutes les personnes bénévoles et intéressées. Cette journée est prévue vendredi 15 novembre à 9 h à Camarès (salle de la mairie). Au programme : présentation rapide du réseau de sentier et des bonnes pratiques du balisage avec Joël Atché. 10 h 15 : Départ sur le terrain, mise en pratique et balisage d'un nouveau sentier dans le Rougier (en fonction du nombre de personnes, des groupes seront peut-être mis en place et répartis sur le sentier à baliser). Midi : repas tiré du sac. L'après-midi, balisage sur le terrain et retour à Camarès vers 16 h 30-17 h. Prévoir : pique-nique, vêtements appropriés, bonnes chaussures et de l'eau. Inscription auprès de l'Office de Tourisme au 05.65.49.53.76 ou par mail à : contact@tourisme-rougier-aveyron.com.



Cette journée sera l'occasion de baliser un nouveau circuit.

Saint-Rome-De-Tarn

APERÔ-TCHATCHÉ : « INVENTONS DEMAIN ».

Ce mardi 29 octobre à 18 h en la petite salle des fêtes, après ceux des communes de Rebourguil, Cornus, Tourmemire et Lapanouse-de-Sévérac, le Parc Naturel Régional des Grands Causses (PNRGC) organisait un apéro-tchatché destiné à recueillir les ressentis, les envies, les rêves des habitants qui souhaitent être acteur de leur territoire, etc. Il faut croire que le sujet passionne peu les foules car, outre Arnaud Sancel (Directeur Général Adjoint chargé de l'aménagement du parc, des paysages et de l'évaluation), et ses deux animateurs, seules 8 personnes étaient présentes. Bien dommage car le sujet était d'importance et les réflexions bien intéressantes. Certes les élus présents et les habitants n'avaient pas nécessairement la même vision et c'est là tout l'intérêt de ce type de concertation. 3 mots clés sont retenus : information concertation et équilibre !

Prenant appui sur la charte 2007-2022, la charte du parc 2022-2037 en projet sera le document de référence qui guidera toutes les actions à mettre en place. Écrire la Charte de demain, c'est décrire le territoire

que les habitants souhaitent dans les années qui viennent.

4 grands axes de travail :

- développer une gestion des patrimoines naturel, culturel et paysager en concertation avec les élus, les administratifs, les associatifs et les habitants

- mettre en œuvre sur l'ensemble du territoire une stratégie de développement d'activités centrée sur les initiatives locales et l'accueil d'actifs

- renforcer l'attractivité et l'équilibre du territoire

- renforcer la dynamique partenariale et la performance de la gestion du territoire.

Une extension du parc est envisagée à la communauté de communes du Lodévois afin de couvrir tout le Larzac.

Chacun a la possibilité de participer néanmoins à la réflexion en remplissant un carnet « inventons demain » édité par le PNRGC et en le déposant à la mairie ou encore en se connectant sur www.parc-grands-causses.fr pour accéder à la version numérique du livret. N'hésitez pas à faire part de vos craintes, vos appréhensions, vos souhaits pour l'avenir. Des points sont en débat et nécessitent le maximum de participation et pas exclusivement sur le secteur de Saint Rome : plus ou moins d'urbanisation, plus ou moins d'entreprises, tourisme jusqu'où, perte ou non de l'histoire locale, de la biodiversité, quid des paysages, etc. Nombreuses sont les attentes qu'il convient de formuler.

L'association Grands causses cinéma projette un avenir sur grand écran

INITIATIVE

La structure veut mettre en valeur le territoire auprès du monde du cinéma.

Eva Tissot
etissot@midilibre.com

Le projet Grands Causses cinéma porté par l'association éponyme a besoin de vous ! Cette initiative conjointe entre l'un des créateurs de la boîte de production AnderAnderA et le Parc naturel régional des grands causses veut rendre le territoire sud-aveyronnais plus attractif envers le monde du cinéma. « Ça fait un moment que l'idée a germé pour ma part, et c'est en rencontrant le Parc que le projet s'est mis en mouvement, explique Virgil Vergues, l'un des producteurs de AnderAnderA. L'idée c'est de dynamiser et de mettre en valeur les initiatives présentes sur le territoire et d'en attirer de nouvelles. » Grands Causses cinéma veut notamment intégrer avec une présence un peu appuyée la base de données Film France. Celle-ci assure la promotion des tournages et la postproduction de films en France en proposant notamment un catalogue de décors. « Quand on a découvert ça dans un salon, on s'est rendu compte que notre territoire était mal représenté. On a des trésors cachés que personne ne connaît. Quand un producteur veut tourner dans un désert, il va en Espagne, mais nous avons le Larzac qui ferait très bien l'affaire, poursuit Vigil. C'est vrai qu'il y a eu des tournages, mais notre région a vraiment le potentiel d'en attirer plus et de profiter de cette potentielle économie. La venue



Le territoire des grands causses est un écrin photogénique qui ne demande qu'à être mis en valeur. D. R.

d'une production a des retombées considérables en matière de tourisme. » Avec la nouvelle Région et l'installation des studios France TV à Sète, les créateurs de l'association présidée par le comédien Fred Saurel pensent pouvoir porter un projet dynamique en matière culturelle, économique et touristique pour le Sud-Aveyron. « Film Occitanie nous a encouragés à créer cette association pour que les choses déjà faites puissent

être mieux valorisées, pour promouvoir nos paysages et participer aussi, par des actions pédagogiques auprès des élèves des différents établissements scolaires, au développement culturel du territoire. » La démarche conjointe du Parc et de la toute jeune association Grands Causses cinéma est donc de créer une plateforme porteuse pour tout ce qui concerne la production, le tournage, l'accueil de tournage et la mise

en valeur par ce biais de notre territoire. « En voyant le succès de l'avant-première du documentaire Elles vivent ici, on a vraiment vu que les gens sont fiers de ce genre de mise en valeur. La magie du cinéma opère encore », conclut Virgil Vergues. Au niveau financier, le projet qui avoisine les 100 000 €, dépend en très grande partie de l'obtention d'une dotation de la part de la Région. Le projet est en lice sur le site "La région citoyenne". « Il y avait 70 projets au départ, nous avons été sélectionnés parmi les 28, maintenant il faut que nous obtenions un grand nombre de votes pour pouvoir obtenir la dotation. Nous avons vraiment besoin de toutes les voix possibles (lire ci-contre), ajoute Nadège Grimal du Parc des grands causses. C'est un projet qui aura des retombées économiques, touristiques et culturelles. »

Pour voter, c'est un peu compliqué

PROCÉDURE Pour voter la démarche est un peu fastidieuse, mais ils comptent sur vous : il vous suffit de créer un compte sur le site "La région citoyenne" : <https://bit.ly/32jwEc> et de le valider en vous rendant dans votre boîte mail. Une fois l'inscription finalisée, rendez-vous sur la page d'accueil du site, dans la catégorie "Montagnes d'Occitanie, terres de vie et d'innovation" : <https://bit.ly/2NkZv3q> dans laquelle vous retrouverez le projet "Grands Causses cinéma" : <https://bit.ly/36G959C> en cliquant sur l'onglet "Le vote citoyen 2019".

Camarès

Formation : apprendre le code du balisage

Respirer l'air pur, profiter d'une vue imprenable, apprécier le silence, bouger... Il n'est dès lors pas surprenant que la randonnée compte parmi les loisirs les plus prisés des vacanciers mais aussi de la population locale. Toutefois, cette activité outdoor qui connaît un essor sans précédent fait appel à quelques règles notamment en matière de balisage. La communauté de communes Monts Rance et Rougier, qui assure l'entretien des sentiers, souhaite s'appuyer sur des personnes-ressources locales sensibles à la pratique de la randonnée qui pourraient assurer une veille pour maintenir la qualité des itinéraires, notamment à travers le balisage. En collaboration avec l'office de tourisme Rougier Aveyron Sud, avec l'appui et les compétences du Parc naturel régional des Grands Causses, une journée de formation gratuite sur le balisage est proposée à toutes les personnes bénévoles et intéressées. Cette journée aura lieu ce **vendredi 15 novembre** à 9 h, à Camarès (salle de la mairie). Au programme : présentation rapide du réseau de sentier et des bonnes pratiques du balisage avec Joël Atché. À 10 h 15 : départ sur le terrain, mise en pratique et balisage d'un nouveau sentier dans le Rougier (en fonction du nombre de personnes, des groupes



Cette journée sera l'occasion de baliser un nouveau circuit.

seront peut-être mis en place et répartis sur le sentier à baliser) ; à midi : repas tiré du sac. L'après-midi, balisage sur le terrain et retour à Camarès vers 16 h 30-17 h. Prévoir le pique-nique, des vêtements appropriés, de bonnes chaussures et de l'eau.

> Inscription auprès de l'office de tourisme au 05 65 49 53 76 ou par mail à : contact@tourisme-rougier-aveyron.com.

● PROJECTION

L'association l'Éclat organise une projection unique et gratuite du film muet burlesque de 1925, *le Mécano de la générale*, de

Buster Keaton, ce **samedi 16 novembre** à 17 h au cinéma le Temple. Cette projection est offerte par l'association dans le cadre du dispositif national "Passeurs d'images" en collaboration avec la Drac Occitanie. *Le Mécano de la générale* raconte l'histoire de Johnnie, le mécanicien d'une locomotive appelée la Générale. Lorsqu'éclate la Guerre de Sécession, Johnnie a deux amours : son train et Annabelle Lee. Comme il ne peut pas s'engager dans l'armée, Annabelle lui refuse son amour. Cependant, lorsque la Générale est volée, avec Anabelle à son bord, Johnnie se lance à la poursuite de son train et de sa fiancée.

Paulhe

Une charte pour tracer l'avenir jusqu'en 2037

Réunis il y a quelques jours, les élus ont validé les sujets suivants :

Charte de parc : elle est le document référence, pour les années à venir 2022-2037. Le projet guide toutes les actions à mettre en place. Ecrire la charte de demain, c'est décrire le territoire souhaité pour les 15 prochaines années. Débat intéressant, bien préparé et commenté par A. Mazet, portant sur 23 sujets évoquant les objectifs atteints et leur importance (note de 0 à 5). Les élus ont participé avec leur avis et sentiments.

Sur le plan foncier : un bornage est réalisé entre les propriétaires de terrain au-dessus de Paulhe à la demande de Françoise Frayssinhes. Dans le même secteur, le conseil municipal a sollicité une entreprise pour la présentation d'un devis concernant la réalisation d'une étude de sol sur plusieurs terrains situés en zone constructible. Aussi, plusieurs propriétaires voisins de la voirie communale, en direction de Carbassas, souhaitent régulariser leur limite de propriété avec la commune (étude en cours avec le géomètre).

Travaux en cours : vu les conditions météorologiques, le gou-



Les élus ont débattu au sujet de la charte de référence pour le territoire, à l'horizon 2037.

dronnage prévu, chemin du Rajal et du Puech et la peinture de la mairie, sont reportés. Suite aux intempéries durant lesquelles des chemins ruraux, murs de soutènement ont été dégradés, des devis de remise en état vont être sollicités auprès d'entreprises.

Signalétique : dans la conti-

nuité, des panneaux retracent l'histoire de nos villages, deux sont à l'étude avec l'aide du Parc pour évoquer les aménagements effectués place de l'Escaras à Paulhe et de l'aire à Carbassas. Également, le puits découvert place de l'Ouradour, la zone des Clastres sous la mairie et les bornes entre la commune de Millau

sur le chemin du mas de Traque devraient avoir son panneau d'information historique.

Questions diverses : renouvellement du véhicule communal, vitesse au croisement de la Grave à Carbassas, remboursement des dépenses de fonctionnement de la maison de la cerise...

Camarès Un réseau de sentiers bientôt opérationnel

Plus de 400 km de circuits permettent à un large public de découvrir le territoire Monts Rance et Rougier. Le niveau de qualité des itinéraires et les prestations doivent être toujours plus élevés. Vendredi 15 novembre, le Parc naturel des Grands Causses et l'office de tourisme Rougier Aveyron Sud proposaient une journée d'initiation aux techniques de balisage. Cette formation fait suite au développement de la randonnée sur le territoire du PNR et de la communauté de communes où près de 120 000 € financés à 80 % ont été investis.

« L'ouverture de sentiers entre les boucles existantes constitue un vrai réseau de sentiers qu'il faut aujourd'hui baliser avec une signalétique directionnelle, en s'appuyant sur des personnes-ressources du territoire », a expliqué Cyrille Urrusty, directeur de la communauté de communes. 35 bénévoles ont suivi cette journée animée par Joël Atché, technicien au PNR des Grands Causses, qui était secondé dans sa mission par les baliseurs officiels de l'association les Cardabelles et Rando Rance et vallon. Des randonneurs du Vabrais et de l'associa-



Salle comble lors de la journée initiation au balisage.

tion Cap al Mount comptaient aussi parmi les participants. Après une matinée théorique sur la charte du bon balisage, munis du matériel du baliseur, les stagiaires ont pris le chemin menant au nouveau circuit du Rougier. Pour les organisateurs, cette journée a permis de créer une dynamique de territoire, des échanges interassociatifs et un double intérêt : la passion de la randonnée et l'envie de transmettre des savoir-faire.

Saint-Georges-de-Luzençon

Un conseil municipal soucieux de réaliser des économies

En première partie de conseil municipal du 14 novembre : intervention de M. Champault, conseiller en énergie du Parc. Suite à l'événement Le jour de la nuit, le 12 octobre dernier, il est proposé à la commune de Saint-Georges de revoir les conditions de mise en service d'utilisation de l'éclairage public et d'envisager éventuellement une extinction partielle. Saint-Georges serait donc la 31^e commune à éteindre une partie de la nuit sur le territoire du Parc naturel des grands causses. Cette action permettra notamment de limiter la dépense publique (économie envisagée de 40 000 € sur trois ans pour un investissement de 7 500 € à la charge de la commune) tout en respectant l'environnement. Le Parc peut accompagner la collectivité pour la mise à disposition du matériel pour la sécurité (panneaux et points réfléchissants). **Délibérations** : trois ont été adoptées à l'unanimité. Éclairage public : modification des conditions de mise en service et de coupure de l'éclairage public.



Un conseil soucieux d'économies.

Création d'un poste d'adjoint technique Stagiaire au 1^{er} janvier 2020 en remplacement d'un départ à la retraite. Construction d'un vestiaire au stade des Rivières : délégation de maîtrise d'ouvrage déléguée à la communauté de communes. **Questions diverses.**

Point des commissions : vie associative – culture : spectacle *Soliloques*, **mardi 17 décembre** à 20 h, à la salle des fêtes. Bibliothèque : elle deviendra municipale dès l'année prochaine. Cela permettra, notamment, d'avoir des prêts de livres par la bibliothèque départemen-

tale.

Travaux – urbanisme : centre commercial : la reprise des façades est programmée mais n'a pas pu être réalisée à cause de la météo, cela sera fait dès que possible.

RD 992 : le Département fait des essais sur la chaussée concernant l'adhérence notamment au droit des revêtements en résine. Affaires scolaires – Petite Enfance : la rentrée s'est bien passée avec un maintien des effectifs. Les projets d'école qui ont été présentés sont les suivants : école du Cernon : *J'apprends donc je pense !*; école des Amandiers : *Les émotions*.

Informations communiquées par Gérard Prêtre : la commission des finances s'est réunie le 6 novembre dernier pour faire le point de l'exécution du budget 2019. Il en ressort qu'on devrait améliorer le résultat de 69 000 € environ sur le budget principal. Pas de situation exacte sur le budget de l'eau-assainissement car la facturation est en cours mais on devrait s'approcher du prévisionnel.

8 > TARN ET ROUCIER

MARDI 26 NOVEMBRE 2019 - Midi Libre

CAMARÈS

■ CHARTE DU PNR GRANDS CAUSSES

Afin de construire un projet de territoire partagé et fédérateur, le Parc naturel régional des Grands Causses donne la parole aux habitants, afin de recueillir leurs visions et envies, à travers l'organisation de quinze "apéros tchathe" aux quatre coins de son territoire. La prochaine concertation aura lieu ce **jeudi 28 novembre**, à 18 h, à la bibliothèque.

Le Parc va agrandir son service d'autopartage...



Le réseau devrait passer de trois à vingt véhicules.

MOBILITÉ Un peu plus d'un an après son lancement, le service d'autopartage mis en place par le Parc naturel régional des Grands Causses va s'élargir pour atteindre, à terme, une vingtaine de véhicules. La décision a été votée à l'unanimité, vendredi 22 novembre, lors du conseil syndical organisé dans les locaux du PNRGC. Actuellement composé de trois voitures (deux à Millau et une à Saint-Affrique), le dispositif fonctionne grâce à un partenariat avec Citiz, un réseau d'autopartage présent dans 110 villes en France. Le Parc voit le développement de ce service comme une expérimentation

face au manque d'alternatives à la voiture individuelle en milieu rural, alors que les transports représenteraient 39 % des consommations énergétiques totales sur son territoire.

Nouer des partenariats

« Nous aimerions prolonger l'expérience en lui donnant une étoffe et une envergure supplémentaires, en multipliant les véhicules afin d'avoir une flotte un peu plus conséquente », indique Christian Font, le président délégué du Parc des Grands Causses. Le coût de cette extension a été chiffré à environ 134 700 euros, vendredi, financé

à 50 % par la Région Occitanie. Il est en revanche encore trop tôt pour savoir quand les nouveaux véhicules seront mis à disposition. Le Parc souhaite en effet nouer des partenariats avec les collectivités et les entreprises locales disposant de flottes de véhicules, comme il le fait déjà avec l'entreprise Sévigné pour l'une des deux voitures Citiz stationnées à Millau. Quant à leur localisation, le PNR indique vouloir couvrir l'ensemble de son territoire, en commençant par renforcer l'offre là où elle existe déjà, soit Saint-Affrique et Millau.

T. D.

... Et vante son « excellente gestion » financière

BUDGET Outre l'agrandissement du service d'autopartage, le conseil syndical du Parc des Grands Causses, vendredi 22 novembre, devait mettre au vote le dernier débat d'orientation budgétaire (DOB) de la mandature actuelle, entamée en 2014 et qui prendra fin en mars 2020 avec les élections municipales. Un DOB qui n'aura finalement provoqué aucune réaction de la part des élus présents, laissant au président délégué du Parc, Christian Font, le soin de dérouler un bilan totalement positif des (bientôt) six années écoulées. « Nous sommes tout à fait dans la courbe de ce que nous avions imaginé au début de la gouvernance en 2014 », s'est d'abord félicité Christian Font. Le Parc se vante notamment d'avoir économisé 200 000 euros par an sur ses frais de structure, grâce à l'acquisition de son bâtiment-siège, en bas du boulevard de l'Ayrolle, à la restructuration de

ses équipes ou au passage en revue de ses dépenses courantes.

« On a effacé le déficit »

La structure, qui emploie trente-six personnes, peut également compter sur des financements stables de la part de la Région (23 % de son budget total), de l'Etat (15 %), de l'Europe (11 %), des communes et intercommunalités (11 %), du Département (9 %), de l'Agence de l'eau (12 %) ou encore de divers partenariats. Ce qui fait dire à son président délégué que le PNR a « effacé le déficit de structure évalué entre 250 000 et 300 000 euros en 2014. Non seulement nous sommes à l'équilibre, mais même, généralement, en léger excédent ». Ce satisfecit est appuyé par les résultats d'un audit externe diligenté par la Région Occitanie afin de vérifier la bonne utilisation des financements accordés de sa part au Parc des Grands Causses, et qualifiés de



« globalement satisfaisants ». « On est dans la continuité des précédents DOB, l'audit externe qu'a diligenté la Région sur le Parc vient abonder dans le sens positif d'une excellente gestion », concluait Alain Fauconier, le président du Parc. Voté à l'unanimité et sans débat aucun, cet ultime DOB promet une tranquille fin de mandat à la présidence des Grands Causses.

T. D.

Jeudi 28 novembre 2019 • JOURNAL DE MILLAU

Avec la Compagnie Orageuse, une concertation citoyenne qui détone



PARTICIPATION Cette fin novembre, la compagnie théâtrale Orageuse va écumer les marchés de Millau, Saint-Affrique, Sévérac d'Aveyron et Lodève. Objectif : animer la concertation sur la charte du Parc naturel régional des Grands Causses grâce au spectacle vivant et associer le plus grand nombre d'habitants à la préparation de ce document majeur.

Ces dernières semaines, le Parc naturel régional des Grands Causses a proposé au public des apéros-tchatche. Ils se sont tenus à Saint-Sernin-sur-Rance, Nant, Campagnac, Compeyre, Camarès ou au Caylar. Ce ne sont pas moins de quinze dates qui ont été proposées aux habitants. Au cœur de la « tchatche », la charte du Parc, document socle des actions à mener pour les quinze prochaines années. Toujours dans l'objectif de recueillir la vision des habitants sur leur territoire pour inventer demain, la compagnie investira les quatre plus « grandes » villes du territoire dans les prochains jours.

Elle sera jeudi 28 novembre au marché de Sévérac d'Aveyron et le lendemain, vendredi 29, au marché de Millau.

**REVUE DE PRESSE DIGITALE
DU PARC NATUREL REGIONAL DES
GRANDS CAUSSES**

NOVEMBRE 2019

Sud-Aveyron : la filière bois poursuit son développement dans le Parc des grands causses

ABONNÉS 



▶ Le créateur Jacques Pierrejean a dessiné un mobilier rurbain 100 % produits dans les grands causses.

DR

 Publié le 31/10/2019 à 15:42 / Modifié le 31/10/2019 à 15:42

S'ABONNER

 Partager  **Environnement**, Economie, Millau

La filière bois du Sud-Aveyron ne manque pas de ressources pour se développer.

Depuis 2007, le Parc a une charte forestière, celle-ci à permis de dresser un inventaire environnemental et économique de la filière. Le chargé de mission bois et forêts, Jérôme Bussière, a présenté son bilan en fin de semaine dernière. Sur les 320 000 ha du territoire du parc, 42 % sont constitués de bois et la forêt a tendance à grignoter. Elle est très morcelée en termes de propriété privée et publique et peu exploitée.

"Une forêt, c'est comme tout être vivant, ça a un cycle. Pour préserver sa biodiversité et le paysage, il faut exploiter la forêt, explique Florent Tarrisse le directeur général des services au Parc. Pas du tout dans l'idée de couper tous les arbres, mais plutôt dans le respect de son cycle de vie et dans un objectif de préservation de la biodiversité".

ECONOMIE

Sud-Aveyron : le développement territorial passe par les forêts du Parc des grands causses

ABONNÉS 👑



Le créateur Jacques Pierrejean a dessiné un mobilier urbain 100 % produit dans les grands causse... + REPRO CP /

🕒 Publié le 31/10/2019 à 07:01 / Modifié le 31/10/2019 à 07:01

S'ABONNER

🔗 Partager 📍 Millau, Lézou Sud-Aveyron

La filière bois du Sud-Aveyron ne manque pas de ressources pour se développer.

Depuis 2007 le Parc a une charte forestière, celle-ci a permis depuis de dresser un inventaire environnemental et économique de la filière. Le chargé de mission bois et forêts, Jérôme Bussière a présenté son bilan en fin de semaine dernière. Sur les 320 000 ha du territoire du parc, 42 % sont constitués de bois et la forêt a tendance à grignoter. Elle est très morcelée en termes de propriété privée et publique et peu exploitée. "Une forêt c'est comme tout être vivant, ça a un cycle. Pour préserver sa biodiversité et le paysage, il faut exploiter la forêt, explique Florent Tarrise le directeur général des services au Parc. Pas du tout dans l'idée de couper tous les arbres, mais plutôt dans le respect de son cycle de vie et dans un objectif de préservation de la biodiversité .

Campagnac. Restauration de la façade de l'église

Restauration de la façade de l'église



Patrimoine, Campagnac

Publié le 04/11/2019 à 05:06 , mis à jour à 09:18

Mardi 29 octobre s'est tenu une réunion qui avait pour but de finaliser la mise en place d'une collecte de dons afin de restaurer la façade de l'église de Campagnac.

La signature de cette convention a eu lieu en présence de : M. Betton, de l'UDAP (Union départementale de l'architecture et du patrimoine – Bâtiments de France), représentant Madame la Préfète de l'Aveyron, Mme Stahl, vice-présidente du Parc Naturel Régional des Grands Causses, M. Alibert, conseiller départemental, maire de Sévérac-d'Aveyron, M. Cros, maire de Saint-Martin-de-Lenne, Mme De Barrau, déléguée régionale des Vieilles Maisons Françaises pour l'Occitanie et déléguée départementale pour l'Aveyron, M. Ginisty, président de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. M. Lemoux représentant la fondation du patrimoine. Renaud Joyes, président de l'association Vivre à Campagnac et dans ses Hameaux.

Le Maire, Jean Michel Ladet, remercie les personnes présentes et précise que cette réunion a pour but la signature d'une convention entre la Mairie, l'association Vivre à Campagnac et dans ses Hameaux représentée par son président Renaud Joyes, et la fondation du patrimoine représentée par M. Lemoux.

Renaud Joyes prend ensuite la parole pour rappeler les actions de Vivre à Campagnac et dans ses Hameaux. L'association a été fondée en 1992 par Mme Le Baux. Elle comprend 80 membres.

Suit un rappel des principales actions réalisées :

Des expositions : Campagnac à travers les anciennes cartes postales Hommage aux soldats de la guerre 14/18 Œuvres du peintre sculpteur Casimir Périe

Réalisation et mise en place de plaques d'informations en divers points du village.

Plusieurs conférences et concerts.

Restauration d'un retable, de tableaux.

Restauration la croix de mission en fonds propres.

Il présente pour terminer l'ouverture de la souscription publique pour la restauration de la façade de l'église de Campagnac avec le soutien de la municipalité et la fondation du patrimoine.

C'est ensuite M. Lemoux, représentant la fondation du patrimoine, qui prend la parole. Il précise que la fondation s'intéresse à ce dossier pour plusieurs raisons : Du fait de l'engagement de la Mairie. De la forte dynamique de l'association Vivre à Campagnac et dans ses Hameaux. Du monument par lui même qui est reconnu par le ministère de la culture et des bâtiments de France.

Il rappelle que l'architecte à l'origine de sa construction est Henry PONS qui a réalisé 4 autres édifices dans le département dont l'église du Sacré-Cœur à Rodez.

La fondation du patrimoine est le bras du ministère des finances et il rappelle que les dons seront défiscalisés à hauteur de 66 % (50 € versés ne vous coûteront que 17€). On peut accéder au site de la fondation et faire un don en faisant une recherche sur internet avec les mots clé : fondation patrimoine, Campagnac, Aveyron.

La convention tripartite est ensuite signée et restera ouverte pendant 5 ans.

La réunion se termine avec un vin de l'amitié accompagné de la fouace de Campagnac.





Le parc des Grands Causses concerté

La prochaine date de concertation pour la révision de la charte du Parc est fixée au vendredi 8 novembre à Nant, à la mairie à 18 h.

"Afin de construire un projet de territoire partagé et fédérateur, nous donnons la parole aux habitants, indique le Parc naturel régional des Grands Causses dans son invitation. Le Passe muraille a été choisi pour recueillir leurs visions, envies, rêves... à travers l'organisation de 15 apéros tchatte aux quatre coins du Parc naturel régional des Grands Causses. Nous comptons sur vous pour être un relais d'information afin que ces moments de partage soient un réel succès."
Les villageois sont donc invités à participer nombreux à cette réunion de concertation.

Contact : Nadège Grimal, chargée de mission communication Parc naturel régional des Grands Causses, [05 65 61 43 13](tel:0565614313).

[VOIR LES COMMENTAIRES](#)

CORRESPONDANT



The image is a screenshot of a news article on the Midi Libre website. At the top, there is a red navigation bar with the 'Midi Libre' logo in white. Below this, a secondary navigation bar lists various categories: MA VILLE, SPORT, FAITS DIVERS, ACTU, ANNONCES, CARNETS, LOISIRS, and IMMO. A horizontal menu below that lists several towns: Agde, Alès, Bagnols-sur-Cèze, Béziers, Carcassonne, Lodève, Lunel, Mende, Millau, Montpellier, Narbonne, and Nîmes. The main content area features a breadcrumb trail: Accueil > Culture et loisirs > Cinéma. The article title is 'Sud-Aveyron : l'association Grands causses cinéma projette l'avenir sur grand écran'. Below the title, there is a dark grey banner with the text 'Promouvoir la région en passant par le cinéma' and 'D. R. / D. R.'. The article's metadata includes the date 'Publié le 08/11/2019 à 19:22 / Modifié le 08/11/2019 à 19:22', a 'S'ABONNER' button, and social media statistics: '5 commentaires', '16 partages', and tags for 'Cinéma' and 'Millau'. The main text of the article begins with 'La toute jeune association souhaite mettre en valeur le territoire auprès du monde du cinéma. Elle a besoin de votre vote sur "La région citoyenne" pour voir le jour !'. On the left side of the article, there are social media sharing icons for Facebook, Twitter, and Email.

MA VILLE ▾ SPORT ▾ FAITS DIVERS ACTU ▾ ANNONCES CARNETS LOISIRS ▾ IMMO

Agde Alès Bagnols-sur-Cèze Béziers Carcassonne Lodève Lunel Mende Millau Montpellier Narbonne Nîmes

En ce moment #Podcasts #CityGuides #LabSanté #Je veux la Ligne nouvelle Montpellier-Perpignan

Accueil > Culture et loisirs > Cinéma

Sud-Aveyron : l'association Grands causses cinéma projette l'avenir sur grand écran

Promouvoir la région en passant par le cinéma. D. R. / D. R.

Publié le 08/11/2019 à 19:22 / Modifié le 08/11/2019 à 19:22 S'ABONNER

5 commentaires 16 partages Cinéma, Millau

La toute jeune association souhaite mettre en valeur le territoire auprès du monde du cinéma. Elle a besoin de votre vote sur "La région citoyenne" pour voir le jour !

Le projet Grands Causses cinéma porté par l'association éponyme a besoin de vous ! Cette initiative conjointe entre l'un des créateurs de la boîte de production AnderAnderA et le **Parc naturel régional des grands causses** veut **rendre le territoire sud-aveyronnais plus attractif envers le monde du cinéma.**

" Ça fait un moment que l'idée a germé pour ma part, et c'est en rencontrant le Parc que le projet s'est mis en mouvement, explique Virgil Vergues, l'un des producteurs de **AnderAnderA**. L'idée c'est de dynamiser et de mettre en valeur les initiatives présentes sur le territoire et d'en attirer de nouvelles. "

Grands Causses cinéma veut notamment intégrer avec une présence un peu appuyée la base de données **Film France**. Celle-ci assure la promotion des tournages et la postproduction de films en France en proposant notamment un catalogue de décors.

" Quand on a découvert ça dans un salon, on s'est rendu compte que notre territoire était mal représenté. On a des trésors cachés que personne ne connaît. Quand un producteur veut tourner dans un désert, il va en Espagne, mais nous avons le Larzac qui ferait très bien l'affaire, poursuit Vigil. C'est vrai qu'il y a eu des tournages, mais notre région a vraiment le potentiel d'en attirer plus et de profiter de cette potentielle économie. La venue d'une production a des retombées considérables en matière de tourisme. "

Avec la nouvelle Région et l'installation des studios France TV à Sète, les créateurs de l'association présidée par le comédien Fred Saurel pensent pouvoir porter un projet dynamique en matière culturelle, économique et touristique pour le Sud-Aveyron. " **Film Occitanie** nous a encouragés à créer cette association pour que les choses déjà faites puissent être mieux valorisées, pour promouvoir nos paysages et participer aussi, par des actions pédagogiques auprès des élèves des différents établissements scolaires, au développement culturel du territoire. "

La démarche conjointe du Parc et de l'association Grands Causses cinéma est donc de créer une plateforme porteuse pour tout ce qui concerne la production, le tournage, l'accueil de tournage et la mise en valeur par ce biais de notre territoire.

" En voyant le succès de l'avant-première du documentaire Elles vivent ici, on a vraiment vu que les gens sont fiers de ce genre de mise en valeur. La magie du cinéma opère encore ", conclut Virgil Vergues. Au niveau financier, le projet qui avoisine les 100 000 €, dépend en très grande partie de l'obtention d'une dotation de la part de la Région. Le projet est en lice sur le site "La région citoyenne". " Il y avait 70 projets au départ, nous avons été sélectionnés parmi les 28, maintenant il faut que nous obtenions **un grand nombre de votes** pour pouvoir obtenir la dotation. Nous avons vraiment besoin de toutes les voix possibles, ajoute Nadège Grimal du Parc des grands causses. C'est un projet qui aura des retombées économiques, touristiques et culturelles. "

Voici la procédure pour voter pour ce projet :

Ils comptent sur vous !

Il vous suffit de créer un compte sur le site **"La région citoyenne"** et de le valider en vous rendant dans votre boîte mail.

Une fois l'inscription finalisée, rendez-vous sur la page d'accueil du site, dans la catégorie **"Montagnes d'Occitanie, terres de vie et d'innovation"** dans laquelle vous retrouverez le projet **"Grands Causses cinéma"** en cliquant sur l'onglet "Le vote citoyen 2019".

[VOIR LES COMMENTAIRES \(5\)](#)

EVA TISSOT



Accueil > Millavois > Participez à la révision de la charte du Parc

Millavois

[Sud Aveyron] Participez à la révision de la charte du Parc

9 novembre 2019



CONCERTATION Afin de construire un projet de territoire partagé et fédérateur, le PNRGC (Parc naturel régional des grands causses) donne la parole aux habitants en organisant des réunions de concertation dans les villages sud-aveyronnais. Les prochaines dates.

Le Parc met en place une concertation citoyenne afin de renouveler son projet de territoire pour les quinze années à venir. Ils donne la parole aux personnes intéressées au cours d'Apéro-tchatches dans différents villages situés sur son territoire.

Le Passe muraille a été choisi pour recueillir leurs visions, envies, rêves... à travers l'organisation de 15 apéros tchathe aux quatre coins du Parc naturel régional des Grands Causses.

Le prochain aura lieu vendredi 8 novembre à la mairie de Nant à 18h, animé par « Le Passe-muraille ».

Le 21 novembre, ce sera au Comptoir Paysan à Compeyre à 18h, le 22 novembre à la mairie du Caylar, toujours à 18h.



ÉMISSIONS

INFOS

MUSIQUE

JEUX

ÉCOUTER

ACCUEIL / INFOS QUERCY-ROUERGUE

/ UNE ASSOCIATION POUR ATTIRER LES STUDIOS DE PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUES EN AVEYRON



Une association pour attirer les studios de production cinématographiques en Aveyron

ÉCRIT PAR MARIE BROQUERIE LE 20 NOVEMBRE 2019. PUBLIÉ DANS QUERCY-ROUERGUE



AVEYRON Depuis « La Grande Vadrouille » dans les années 70, les tournages de films sont plutôt rares dans la région des Grands Causses.

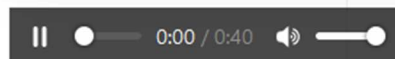
Le parc des Grands Causses et la société de production Ander Ander A ont lancé une démarche pour faire connaître la région aux sociétés de production cinématographiques, avec la création d'une association : « Grand Causses Cinéma ».

Nadège Grimal, chargée de communication au parc régional des Grands Causses



Quel est l'intérêt d'accueillir des tournages de cinéma ?

Nadège Grimal, chargée de communication au parc régional des Grands Causses



Si vous souhaitez soutenir cette initiative, vous pouvez voter pour ce projet sur [laregioncitoyenne](https://laregioncitoyenne.fr)

PHOTO : LE CHAOS DE MONTPELLIER-LE-VIEUX POURRAIT-IL ACCUEILLIR UN NOUVEAU
TOURNAGE APRÈS LA GRANDE VADROUILLE ? (CRÉDIT : BENH LIEU SONG - WIKIPEDIA)

Créé le 20 Novembre 2019.



Accueil > Actualité > Votez pour faire des Grands Causses une destination de tournage

Actualité

[Sud Aveyron] Votez pour faire des Grands Causses une destination de tournage

21 novembre 2019



CINÉMA Retenue dans un appel à projets, l'association « Grands Causses Cinéma » souhaite séduire la filière professionnelle pour accueillir de futurs tournages en Sud-Aveyron, en mettant en avant les décors du territoire, mais aussi une approche éco-responsable.

Les Grands Causses forment un territoire riche en patrimoines paysagers et culturels, une partie de son périmètre étant d'ailleurs classé au Patrimoine Mondial de l'Unesco. Pourtant, il est méconnu de la filière cinéma comme destination de tournage, alors même que cette dernière connaît un réel essor dans les métropoles de la Région Occitanie.

L'association Grands Causses Cinéma veut remédier à cela et faire du territoire une véritable destination de tournage pour toutes formes d'œuvres audiovisuelles et cinématographiques. **La sensibilisation des habitants** (scolaires, associations...) au cinéma et plus globalement au monde de l'audiovisuel et de l'image fait aussi partie de l'ambition de l'association Grands Causses Cinéma. **Des ateliers, des rencontres avec des professionnels et des événements** pourront être organisés sur le territoire.

Pour soutenir l'association dans sa démarche, épaulée par le Parc naturel régional des Grands Causses et la boîte de production saint-africaine AnderAnderA, les habitants sont invités à se mobiliser et à **voter en cliquant sur ce lien**. Les citoyens ont jusqu'à ce week-end pour soutenir leur projet favori.
